

les plus anciens ans corps et les hommes ayant deux ans de présence, dont la situation de famille est la plus digne d'intérêt.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser aux préfets une circulaire dans laquelle il les informe que, dans plusieurs départements, les militaires qui ont été mis, l'année dernière, à la disposition des cultivateurs, pour les travaux de la moisson, n'ont pas été convenablement traités. Des plaintes assez nombreuses sont élevées au sujet de l'insuffisance de la nourriture, de l'exces du travail imposé et même d'injures proférées contre les travailleurs militaires.

En présence de pareils faits, qui sont venus confirmer les enquêtes qui ont été faites sur les points indiqués, M. le ministre de la guerre a décidé que les cultivateurs qui avaient convenu aux dispositions qui régissent le séjour chez eux, des travailleurs militaires, ne participeraient plus aux récompenses annuelles des ouvriers de l'administration de la guerre.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Une pétition, dont voici le texte, a été adressée à l'administration municipale. « Nous, soussignés, propriétaires, patentés et habitants du quartier Notre-Dame, avons l'honneur de présenter à Monsieur le maire et au Conseil municipal de Roubaix, la pétition suivante, avec l'espoir qu'elle sera prise en considération. »

« Dans sa séance du 15 novembre dernier, le Conseil municipal, revenant sur un vote précédemment émis, a supprimé du projet des grands travaux le prolongement de la rue Saint-Vincent-de-Paul et l'élargissement de la rue de l'Hermitage. »

« Considérant qu'au point de vue de la viabilité, et de l'embellissement du quartier, qui compte 35,000 habitants et dans lequel ne se trouve aucune voie convenable, autre que la rue de l'Hermitage pour ses communications avec le centre; »

« Considérant que ledit quartier semble être mis en discrédit depuis plus de dix ans, malgré ses nombreuses protestations, rappelant aux autorités ses pétitions au sujet d'un marché de quartier, et en faveur de sa nombreuse population ouvrière, marché toujours promis, jamais exécuté; »

« Considérant que la rue Vaucanson, qui n'est qu'une agglomération de courées, est un foyer malsain, conservant à l'état plus ou moins latent, pendant des années, les maladies qui y deviennent toujours épidémiques; »

« Considérant que le boulevard de Tourcoing à Roubaix doit forcément, comme dans la majorité des cas, déboucher sur une place publique et donner une tête de ligne aux tramways qui doivent le parcourir; »

« Considérant enfin que ce tracé nouveau de rues larges et aérées doit inévitablement donner à ce quartier une vie plus active et favoriser ses intérêts. »

« Demandons au Conseil municipal de maintenir le projet primitif, et de le classer dans les projets d'emprunt, soit en augmentant le capital d'émission, soit en suspendant pour le moment certains projets de travaux évidemment moins urgents. »

Cette pétition est recouverte d'environ mille signatures.

C'est hier qu'ont eu lieu les élections pour le remplacement des membres sortants d'exercice ou démissionnaires de la Chambre et du Tribunal de commerce de Lille. Le nombre des électeurs inscrits était de 1048; voici comment se sont répartis les voix :

TRIBUNAL DE COMMERCE	
Election de 4 juges	
Votants	321
MM. Schoutteent	201
Ovigneur	306
Fontaine	294

Election de 5 juges suppléants	
Votants	113
MM. Lemaître	112
Girard	113
Wargny	111

CHAMBRE DE COMMERCE	
Election d'un membre en remplacement de M. Deren.	
Votants	387
MM. Alexis Vial	207
Brunet	29
H. Crépey	20
Voix perdues	44
Nuls	18
Election d'un membre en remplacement de M. Longhayre.	
---	---
Votants	439
MM. Bruant	267
Crépey	174
Voix perdues	49
Nuls	9

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est lundi prochain que s'ouvrira à Douai la première session des assises de 1879.

Par arrêté préfectoral du 22 janvier dernier, la part contributive des communes dans les frais d'entretien de leurs aliénés indigents en 1879, demeure fixée de la manière suivante :

1° Communes ayant 100,000 fr. de revenus se baissent pas devant l'évidence admiration du sien.

Elle ne parait ni étonnée, ni embarrassée. En une seconde, elle est rempli d'eau fraîche un petit vase de terre brun dont elle tendit l'anse aarondie à l'officier, en disant simplement :

« Tout ici est à votre service. Et, cette formule hospitalière prononcée, elle se rassit, remit son tricot de laine blanche et attendit qu'il plut au jeune homme de se retirer. »

IV L'hésitation du jeune homme fut un peu plus longue qu'il n'eût fallu pour ne pas attirer l'attention. Lui paraisait-il désagréable de quitter si vite la belle apparition ou de se faire le porteur du pot de terre ?

La jeune fille supposa que cette dernière raison clouait au sol son visiteur, car, se relevant avec un demi-sourire et prenant l'eau de ses mains :

« Allons, montrez-moi le chemin, dit-elle, je vais porter ce qui paraît tant vous gêner. »

Etienne ne protesta pas, soit qu'il acceptât cette interprétation de son immobilité soit qu'il agréât plus encore la compagnie inattendue qui lui était offerte.

Elle sortit la première, ferma la porte derrière lui et se mit à marcher d'un pas allégre dans la direction que l'officier avait indiquée de main.

La jupe de laine assez courte laissait voir un jarret nerveux et, dans l'espadrille nationale, un petit pied fait pour la montagne.

La démarche était souple quoique assurée, de même que la taille était flexible quoique robuste. Les cheveux de jais brillèrent au soleil, et le teint, qui en définitivement les ardeurs, avait la nuance dorée d'une grappe de raisins murs. Jamais type plus complètement beau,

nu et au-dessus : Aliénés dangereux, 40 % ; non-dangereux, 30 % ; 2° Communes ayant 50,000 à 100,000 fr. de revenus et au-dessus : Aliénés dangereux, 32 % ; non-dangereux, 40 % ;

3° Communes ayant 20,000 à 50,000 fr. de revenus et au-dessus : Aliénés dangereux, 28 % ; non-dangereux, 32 % ; 4° Communes ayant 5,000 à 20,000 fr. de revenus et au-dessus : Aliénés dangereux, 20 % ; non-dangereux, 26 % ;

5° Communes ayant 1,000 à 5,000 fr. de revenus et au-dessus : Aliénés dangereux, 16 % ; non-dangereux, 20 % ;

6° Communes ayant au-dessous de 1000 fr. : Aliénés dangereux, 13 % ; non-dangereux, 16 %.

L'Officiel d'aujourd'hui nous apprend que M. Ouyré, recteur de l'Académie de Douai, est nommé recteur à Bordeaux.

Dans la séance qu'il a tenue hier, le Conseil municipal de Lille a voté l'adresse suivante à M. Grévy :

« Le Conseil municipal, réuni en session ordinaire, et se faisant l'interprète de la population qu'il représente, exprime la satisfaction de voir une complète homologation de ses vœux dans les grands pouvoirs de l'Etat, et adresse à M. Grévy ses félicitations unanimes pour son élection à la première magistrature de la République. »

Le Conseil départemental de l'instruction publique a décidé que l'abonnement annuel sera appliqué à toutes les écoles, sans exception, et en a fixé le taux à 12 francs, avec réduction à 10 et à 8 francs, comme l'année dernière, en faveur des familles ayant plusieurs enfants présents, quel qu'il soit le sexe, dans les écoles de la même commune. La rétribution mensuelle à exiger des élèves payants, non-abonnés, a été fixée à 1 fr. 50 dans les communes qui ont proposé ce chiffre ou un chiffre inférieur.

Une circulaire préfectorale porte que l'obligation du passeport a cessé pour les émigrants ou voyageurs allant de France aux Etats-Unis.

M. Gavelle comte successeur probable de M. J.-B. Desbours, dans l'administration municipale, section des travaux publics.

On annonce la mort de M. Monté, professeur de littérature latine à l'Université catholique, décédé hier soir, à Douai.

C'est hier, à onze heures, qu'a eu lieu dans l'église Ste-Catherine de Lille l'obit anniversaire célébré pour le repos de l'âme de M. Jules Brames, sénateur, vice-président de la Chambre.

Comme aux funérailles du regretté défunt, la foule des assistants était considérable. Des sénateurs, des députés, de nombreux conseillers généraux et d'arrondissements, des maires et des conseillers municipaux de Lille, de nombreux notables venus de tous les points de l'arrondissement de Lille pour rendre à sa mémoire un nouvel hommage de reconnaissance et de regrets.

Une audacieuse évasion s'est produite hier, à la caserne de la gendarmerie de Roubaix. Un belge, François Depiets, arrêté, avant-hier, pour s'être enivré et avoir fait pièces et morceaux de la vitrine d'un cabaret dont le propriétaire refusait de lui servir à boire, avait été incarcéré dans la chambre de sûreté de la caserne. Rien dans sa conduite ne faisait présager qu'il méditait de s'évader, car, hier soir, à quatre heures, un second ivrogne, fut emprisonné et le gendarme de service ne remarqua rien d'anormal dans la chambre. Le détenu dormait ou plutôt feignait de dormir. A cinq heures, le repas du soir fut apporté aux deux prisonniers, et cette fois encore, rien d'extraordinaire ne fut remarqué dans la prison. Pourtant moins d'une heure plus tard, une petite fille qui se trouvait dans la cour de la caserne, ayant, par hasard, porté les yeux dans la chambre de sûreté, aperçut d'abord une tête, puis tout un corps qui émergeait de la lucarne grillée. Effrayée de cette apparition, la jeune fille poussa un cri qui fut entendu de sa mère, et au moment où celle-ci descendait, elle n'avait eu le temps de frayer avait fait évanouir, elle vit un détenu sauter de la lucarne dans la cour et prendre la fuite, tenant à la main une paire de gros sabots. L'alarme fut aussitôt donnée et les gendarmes se répandirent dans toutes les directions jusqu'à la frontière. Malheureusement Depiets n'avait pas ralenti sa course, et les gendarmes, malgré toute leur diligence, arrivèrent trop tard d'une minute d'une seule minute.

Depiets est un sujet de la pire espèce. Appelé par son âge à passer plusieurs années dans l'armée belge, il y mena une conduite si indisciplinée qu'il fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à plusieurs années de prison. Après quelques mois de détention, il parvint à s'évader et vint se fixer à Roubaix.

Il a été très facile de se rendre compte de la façon dont cet homme a opéré pour mettre son projet à exécution. Aussitôt après le repas du soir, Depiets s'est servi du baquet de propreté pour arriver à hauteur de l'appui de la lucarne, a enlevé d'abord une briquette, puis tout un pan de la muraille intérieure, ayant à l'avance disposé

simple et fier, n'avait encore frappé les yeux de l'officier. Obéissant à une impulsion qu'il ne put réprimer, il lui demanda tout à coup :

« Voulez-vous me dire votre nom ? — Gracieuse Irribéry, répondit-elle sans même le tourner la tête. »

Etienne oublia qu'il était bien loin du boulevard des Italiens.

« Vous êtes la bien nommée ! s'écria-t-il avec conviction. »

Cette fois elle l'enveloppa d'un regard surpris, presque froissé, et silencieusement, elle hâta sa marche.

Bientôt ils atteignirent le plateau. Le hunch était terminé ; c'était le tour des cochers d'en faire disparaître les reliefs, ce dont ils s'acquittaient de grand cœur à l'ombre de leurs voitures.

La marquise et Mme de Vambray causaient, assises sur une délicate mousse qui leur servait à la fois de siège et de tapis.

M. de Fozzelle, un peu à l'écart, lisait un journal pour dissimuler son ennui ; il avait si peu d'espoir...

L'ancien entrepreneur de travaux publics, étendu de toute sa longueur sous une planche, dormait à poings fermés.

Mathilde faisait poétiquement unbonquet de fleurs champêtres sur les talus du chemin.

Etienne chercha Marie-Anne des yeux. Un bout flottant de robe blanche, qui dépassait le socle massif de la Croix de Mouguerre, la lui fit apercevoir.

Il marcha vers elle, un peu embarrassé maintenant de sa démarche, qui devenait terriblement gênante, et ne sachant plus trop comment l'expliquer.

Gracieuse Irribéry avait fait d'abord un mouvement vers Mathilde, qu'elle supposait être la promeneuse altérée ; un geste d'Etienne la retint.

sa pailasse pour amortir le bruit qu'aurait fait les briques en tombant. Il lui a été alors facile de descendre plusieurs barreaux que l'on a retrouvés complètement tordus.

Le peu de solidité de la maçonnerie intérieure de la prison, en dessous de la lucarne, a malheureusement que trop facilité l'évasion de Depiets, en dépit de la surveillance exercée continuellement par les gendarmes de la caserne. Le prisonnier a, d'ailleurs, entouré son évasion de si nombreuses précautions que des vases placés à l'intérieur de la muraille dans laquelle sont scellés les barreaux de la lucarne, lesquelles vitres faisaient autrefois partie d'une paroi qui a été brisée, n'ont même pas été brisées.

Les renseignements que nous recevons au moment de mettre sous presse, nous permettent de croire que Depiets ne tardera pas à être arrêté dans son nouveau refuge. Sa présence en Belgique a été signalée aux autorités belges.

Il y avait foule lundi dernier à la Brasserie du Globe; c'était la première soirée donnée par la Grande Fête dans son nouveau local.

La société sous la direction de M. Montmarché a fait preuve d'excellentes qualités dans l'exécution des quatre morceaux de son répertoire; les autres parties du programme ont été remplies à la satisfaction générale par MM. Alfred Leclercq, baryton; Jean Duponche, basse; A. Wailon, ténor; Violoniste; Lesinon, piston solo de la société philharmonique de Merville et Louis Demartelle comique. Ce dernier souleva les braves et les his réitérés de toute la salle, et vaim d'applaudir.

M. Lesinon et ses honneurs du rappel par la façon dont il a exécuté la fantasia sur Nabuco et l'air de Malbrouck. Le sympathique pianiste, M. Carlos Desarmout, avait prêté son beau talent accompagnateur. En somme, belle soirée.

Il y a lieu de féliciter vivement la commission organisatrice de cette fête et la prie de nous en donner souvent de semblables.

On nous rapporte qu'un boucher de la rue Saint-Joseph, M. Charles Verghote, a gagné un magnifique coupé de Beginet avec le numéro 887,432 de la 12e série.

Une enquête est ouverte depuis hier concernant un vol important de charbon qui a été commis dans une teinturerie ou dans l'épave. Nous ne publierons aujourd'hui aucun détail sur ce délit, afin de ne pas entraver les recherches de la justice.

Une montre en or a été trouvée, il y a six jours, par le jardinier de M. Droulers-Prouvost, et déposée au commissariat central. Avis à la personne qui l'a perdue.

Une jeune fille, âgée de 13 ans, Honorine Lepers, de la rue de Moutoux, a été hier, l'objet d'un procès-verbal pour avoir été surprise en flagrant délit de mendicité. Cette audacieuse fillette s'est présentée, hier soir, dans plusieurs maisons bourgeoises dont elle a cherché à extorquer la pitié des habitants, en racontant que sa mère était morte la veille et qu'elle même ne mendiait que pour ramasser la somme nécessaire à l'achat d'un cercueil. Inutile de dire que cette histoire de cercueil était inventée pour la circonstance.

Parmi les ouvriers qui travaillaient mardi dernier à la démolition de la vieille église de Wasquehal, se trouvait un jeune manœuvre de Mons-en-Basse, nommé Pievret, qui peut se vanter d'être revenu de loin. Il se tenait, vers cinq heures, sur le toit de l'église, quand il perdit tout à coup l'équilibre et fut lancé dans le vide. Un hasard heureux voulut que, dans sa chute, il rencontra le toit de la sacristie, ce qui fait qu'il en a été quitte pour une simple fracture à la cheville.

Ce jeune homme a été transporté chez ses parents, à Mons-en-Basse, dans la voiture de M. Mulliez, négociant, à Lannoy.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison d'habitation de M. Tiberghien-Motte, rue Neuve du Pouilly, à Tourcoing, hier, vers onze heures du soir. Le feu, parti de la cheminée, s'était attaché à une poutre ; il n'eût pas manqué d'envahir tout le bâtiment, si des débris de son origine, il n'eût été promptement combattu.

Les voisins sont accourus et se sont rendus maîtres du feu presque immédiatement. La cloche d'alarme a été sonnée et les pompiers sur les lieux, mais les pompes ont été inutiles.

Les dégâts sont insignifiants.

Un sculpteur de Caen vient de faire cadeau à la municipalité de Lille de la photographie de la statue représentant Gambetta posant à Lille son dilemme : « Soutenez-moi ou se démettez. »

Quelle intoxication ! s'écrie le Petit Nord. « Le mariage de notre directeur M. Gustave Simon avec Mlle Sarah Sourdis a été civil, à cause de la différence de religion des deux époux ; aucun temple, aucune église, aucun synagoge, n'ayant voulu leur célébrer le mariage. M. Simon est catholique, et Mlle Sourdis, israélite. Cette intolérance a produit un mariage purement civil. »

Intolérance ! Pourquoi M. Simon, qui se dit catholique, n'a-t-il pas épousé sa fiancée en face d'un autel ?

Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

« Est-elle donc votre amie ? — Certainement. Gracieuse hésita, puis brusquement : « Elle est peut-être votre fiancée ? Le jeune homme eut un tressaillement. Jamais cette pensée ne fut plus loin de son esprit que celle qui le ramenait à une extrême vivacité. — Adieu, monsieur ! conclut Gracieuse en faisant de la tête un salut que n'eût pas dédaigné une princesse du sang. Elle descendit du plateau sans donner un regard aux deux dames étouffées de cette apparition, ni à M. de Fozzelle, qui on avait laissé tomber son journal, ni à M. Bernard, qui, par pressentiment sans doute, avait cessé de ronfler à son passage. — Elle est peut-être votre fiancée ? dit Gracieuse à la cloison en planches. — La partie, couverte en partie par une assurance, se leva à 8,000 fr. et fut communiquée par un poêle allumé, à la cloison en planches. — La commune de Grand-Fayt, canton d'Asennes, vient de perdre un centenaire, M. Heeg, décédé à l'âge de 104 ans, et qui avait conservé, jusqu'à son dernier moment, toutes ses facultés. »

dit catholique, se met-il lui-même en dehors de l'Eglise ? Les mariages sont tolérés entre chrétiens ; mais tout le monde sait, excepté le Petit Nord, que, dans les mariages mixtes, ne sont pas comprises les alliances avec les israélites.

La poésie du Petit Nord n'est pas plus brillante que sa science religieuse. Voici le compliment de la rédaction aux jeunes époux :

Tout au brillant bonheur d'un heureux hyménée, Des faveurs et des dons que sur vous répandit, La félicité des dieux, réglant la destinée, N'oubliez pas l'enfant qui loin de vous grandit.

Que ce mot naïf pas attrister l'épouse ! L'enfant est consacré sous votre direction. Il vous envoie ses vœux, ses souhaits, sa pensée, Sa carte et son bouquet et signe : Rédaction.

Un « enfant collectif » Quelle licence ! Et direction de trois syllabes, et ré-daction idem, et « envoi » ses vœux, au mépris de l'orthographe !

Quant on a lu cette belle épique au népris par Victor Hugo, elle a dû jeter « un froid. »

Le Petit Nord ne peut s'empêcher de dire que Victor Hugo a pleuré... La pauvre épousée ne devait pas non plus avoir un bien haute idée des collaborateurs du directeur de l'« enfant collectif. »

(Propagande.) Un vol important a été commis lundi soir, entre 6 et 8 heures, à Lille dans la rue du Marché-aux-Bêtes.

Cependant que les époux Vandriquerghem, cabaretiers, servaient à boire à des consommateurs, le voleur s'est introduit dans leur chambre à coucher, et a enlevé une somme de 3000 francs qui se trouvait déposée dans un coffret.

M. Vandriquerghem a été tellement affecté de ce vol qu'il est devenu complètement fou.

— Avant-hier, dans la nuit, le garde-barrière du chemin de fer, à Desvres a été tué par le train venant de Boulogne, dans les circonstances suivantes :

Au moment où le train approchait, il fut révéillé en sursaut par sa femme qui lui dit : « Dépêche-toi, j'entends le sifflet. »

Il se précipita aussitôt, seulement son pantalon, et se précipita au dehors; soit qu'il fut encore endormi, soit qu'il ne calculât pas la distance qu'il avait à franchir pour traverser la voie avant le passage du train, qui l'atteignit juste au moment où il franchissait le dernier rail. Il fut envoyé à vingt mètres de la voie, ou un de ses camarades le trouva quelques minutes plus tard.

Le malheureux avait été blessé. Le malheureux, âgé de quarante ans, laisse une veuve et trois enfants dont deux en bas âge.

— Une grève vient de se déclarer au Centre; 150 ouvriers du tissage de la Société catholique ont refusé le travail samedi, par suite d'une diminution de salaire. Ces ouvriers restent chez eux.

On écrit d'Herlies qu'on a arrêté dans des circonstances assez dramatiques un de ces transisibles voleurs de poules, qui depuis longtemps fait le désespoir des habitants du canton de la Bassée.

Le voleur, dans la nuit de mardi à mercredi, s'est précipité sur le matin, quand N. Escarlin, ménager, entendit ses poules crier. Il se leva, s'élança vers son poulailler, et se trouva en face d'un voleur, en train d'engorger ses volailles.

Au moment où il voulait le saisir, le malheureux lui porta quatre coups de couteau à la tête. Les blessures sont heureusement profondes.

Escarlin appela au secours, tout en empêchant le voleur de s'échapper. Les voisins accoururent et garrotèrent l'individu en attendant l'arrivée du garde-champêtre.

Le voleur est un homme de soixante-neuf ans P. Delaval, journalier à Sainghin-en-Wespes.

— Les travaux du port de Calais marchent, rapidement dit la Patrie Calaisienne. Au 31 décembre, les travaux effectués à 1,500,000 mètres qui représentent le tiers des terrassements dont le total atteint 4 millions et demi de mètres cubes. Dix-huit mois avant les employés de ce port, on peut donc fixer à quatre années et demi le temps nécessaire pour l'achèvement de ce port. Ils croient savoir que les hommes les plus complétés estimant à quatre années au maximum le temps nécessaire à l'achèvement de ce port.

— M. Ridoyn, inspecteur des postes, à Arras, vient d'être nommé directeur des postes et télégraphes du département du Finistère.

Debove, l'assassin de la femme Selacheux, après avoir été conduit dimanche à Douai, lui et Delaert passeront prochainement devant la cour pour l'entêtement de leurs lettres de grâce. C'est la première fois que la cour de Douai verra se produire simultanément pour deux condamnés à mort cette cérémonie de commutation de peine.

— Avant-hier, vers midi, le feu s'est déclaré dans le magasin de peaux de moutons et de laine appartenant à M. Emile Mas, négociant à Bethune.